FO DGFiP 49 la force syndicale

Force Ouvrière
LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT
HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049
☎ 02-41-74-53-04
fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Parking cité le 5 août 2015

Le 5 août 2015, la section FO DGFIP 49 écrit à la Direction Départementale des Finances Publiques de Maine et Loire

Et rappelle ses revendications :

1) Accès au parking de la Cité suivant le principe « ***premier arrivé, premier servi »***. Pas de parking clos introduisant une entrave à l'application de ce principe.

2) Chaque agent travaillant sur le site de la Cité administrative doit pouvoir bénéficier d'un badge s'il en fait la demande.

3) Des places gratuites, à la charge des administrations, doivent être réservées sur un/des parking(s) près de la Cité et mises à disposition des agents en fonction du nombre de badges réclamés.

Pour FO DGFIP 49, le nombre de places gratuites mis à disposition ne doit en aucun être réduit, ni aujourd'hui, ni demain.

Argumentaire pour la partie n° 3 :

Si nos revendications demeurent toujours d'actualité, des places sont à créer à l'intérieur de la cité et des modifications sont possibles.

- Coté clôture, bâtiment C : deux places sont à créer.
- Coté Clôture, bâtiment D : cinq à huit places sont à créer (longitudinales ou épis).
- Coté services sociaux bâtiment C : voir si stationnement en épis gagne une ou deux places.
- Nouveau RIA quatorze places minimum sont à récupérer après travaux coté intérieur cité.
- Nouveau RIA douze places minimum sont à récupérer après travaux coté rue de Brissac.
- Devant le bâtiment M possibilité de créer un parking dix places minimum avec un stationnement en épis.
- Parking côté rue du Clon revoir les sept rangées pour un stationnement en épis à 45°. Une place est à récupérer au bout, il suffit de tailler l'arbuste.
- Parking intérieur, revoir les 5 rangées pour un stationnement en épis à 45°.
- Pour les autres stationnements, voir possibilité de stationnement en épis pour gain de places.

Nous vous demandons d'étudier nos demandes et de nous apporter une réponse sur la faisabilité de ce projet, ce qui est possible pour les services de police (coût et disponibilité de places) doit l'être pour les autres administrations.

*Pour FORCE OUVRIERE, plus que jamais, il appartient au préfet et aux administrations de trouver les solutions et les moyens budgétaires pour financer des emplacements gratuits à tous. Les fonctionnaires de la Cité ne sont pas à l'origine des restructurations administratives. Ils n'ont pas à en supporter financièrement les conséquences. C'est une question de décence et de bon sens. Avec **FO**, un badge pour tous, un emplacement gratuit pour tous.*